



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31319>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-31319**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Toulon

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 23GPT08 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX POUR LA REALISATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE AFIN DE REDUIRE TEMPORELLEMENT LES RISQUES GEOLOGIQUES ISSUS DES PAROIS ROCHEUSES DU MONT-FARON

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre à bons de commande de travaux pour la réalisation et l'exploitation d'un système de surveillance afin de réduire temporellement les risques géologiques issus des parois rocheuses du mont-Faron. Au regard de l'instabilité rocheuse du massif du Faron, depuis de nombreuses années, les risques géologiques de chutes de blocs et de masses rocheuses sont préoccupants pour les zones habitées en aval. Afin de limiter le risque, en attendant le confortement des falaises, une surveillance géologique (réseau de surveillance et d'alerte) des secteurs permet de surveiller l'évolution des massifs rocheux et compartiments instables identifiés et d'intervenir en urgence si nécessaire. L'objet de cette surveillance est de pouvoir réagir rapidement en cas d'accélération de phénomènes, de compléter les nouveaux secteurs instables de dispositifs de surveillance. Groupement de commande : Dans le cadre du confortement et sécurisation du mont Faron, les 2 maîtrises d'ouvrages (TPM et la Ville de Toulon) s'engagent à harmoniser les démarches administratives et techniques pour assurer une homogénéité des interventions sur le massif. Les deux MOA

poursuivent les démarches déjà engagées depuis 2010, à savoir constituer des groupements de commande en vue de la passation de marchés publics. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre la surveillance du massif avec le renouvellement d'un nouvel-accord cadre à bons de commande en groupement de commande. Conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique, le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes constitué de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Commune de Toulon. Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique, le coordonnateur du groupement sera la Métropole T.P.M. La commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur. Chaque membre du groupement gère l'exécution intégrale de son contrat.

Identifiant de la procédure : a0fd5e3a-acc7-449b-9104-a3299dd3996b

Identifiant interne : 23GPT08

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50411000 Services de réparation et d'entretien d'appareils de mesure

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351710 Services de prospection géophysique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51216000 Services d'installation de matériel géologique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51610000 Services d'installation d'ordinateurs et de matériel de traitement de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64210000 Services de téléphonie et de transmission de données

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71352120 Services d'acquisition de données sismiques

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,400,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX POUR LA REALISATION ET L'EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE AFIN DE REDUIRE TEMPORELLEMENT LES RISQUES GEOLOGIQUES ISSUS DES PAROIS ROCHEUSES DU MONT-FARON

Description : La présente consultation concerne un accord-cadre à bons de commande de travaux pour la réalisation et l'exploitation d'un système de surveillance afin de réduire temporellement les risques géologiques issus des parois rocheuses du mont-Faron. Au regard de l'instabilité rocheuse du massif du Faron, depuis de nombreuses années, les risques géologiques de chutes de blocs et de masses rocheuses sont préoccupants pour les zones habitées en aval. Afin de limiter le risque, en attendant le confortement des falaises, une surveillance géologique (réseau de surveillance et d'alerte) des secteurs permet de surveiller l'évolution des massifs rocheux et compartiments instables identifiés et d'intervenir en urgence si nécessaire. L'objet de cette surveillance est de pouvoir réagir rapidement en cas d'accélération de phénomènes, de compléter les nouveaux secteurs instables de dispositifs de surveillance. Groupement de commande : Dans le cadre du confortement et sécurisation du mont Faron, les 2 maîtrises d'ouvrages (TPM et la Ville de Toulon) s'engagent à harmoniser les démarches administratives et techniques pour assurer une homogénéité des interventions sur le massif. Les deux MOA poursuivent les démarches déjà engagées depuis 2010, à savoir constituer des groupements de commande en vue de la passation de marchés publics. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre la surveillance du massif avec le renouvellement d'un nouvel-accord cadre à bons de commande en groupement de commande. Conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du code de la commande publique, le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes constitué de la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Commune de Toulon. Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-7 du code de la commande publique, le coordonnateur du groupement sera la Métropole T.P.M. La commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur. Chaque membre du groupement gère l'exécution intégrale de son contrat.

Identifiant interne : UNIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50411000 Services de réparation et d'entretien d'appareils de mesure

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351710 Services de prospection géophysique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51216000 Services d'installation de matériel géologique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51610000 Services d'installation d'ordinateurs et de matériel de traitement de l'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 64210000 Services de téléphonie et de transmission de données

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71352120 Services d'acquisition de données sismiques

Options :

Description des options : Une clause de réexamen est définie aux articles 1.7 du RC et 3 du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'objet du marché est de compléter, adapter, maintenir et exploiter les systèmes de surveillance pour réduction du risque géologique mis en place en amont des zones habitées et des chantiers de sécurisation engagés sur le site du Mont Faron. Les besoins des Maîtres d'Ouvrages concernent deux principaux types d'opérations : - Travaux d'adaptations, maintenance et exploitation des systèmes existants - Travaux d'installations de systèmes complémentaires et leur exploitation Les systèmes de surveillance sont permanents ou non, continus ou discontinus. Une astreinte pour intervention d'urgence est requise. L'entreprise titulaire et le Maître d'oeuvre, sont donc organisés en conséquence. Les opérations nécessitent des interventions en parois rocheuses avec difficultés d'accès importantes. Le site du Faron est sensible et protégé environnementalement, les interventions doivent prendre en compte les dispositions particulières. Le site du Faron est pour partie une zone militaire, les interventions doivent prendre en compte les dispositions particulières.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans ferme à compter de la date de notification du contrat. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 4.2 du RC. Les garanties financières sont définies à l'article 10 du CCAP. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 11 du CCAP. Le montant des prestations de l'accord-cadre pour la durée de 4 ans ferme est défini comme suit : Métropole TPM : Minimum HT = 800 000 euros / Maximum HT : 3 200 000 euros Commune de Toulon : Minimum HT = 800 000 euros / Maximum HT = 3 200 000 euros Pour le groupement : Minimum HT = 1 600 000 euros / Maximum HT = 6 400 000 euros. A titre indicatif, le montant estimatif sur toute la durée du marché de 4 ans ferme est de : Métropole TPM : 2 431 773 euros HT Ville de Toulon : 2 107 956 euros HT.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise

Description : -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. -Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire. -En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la (les) société(s) cotraitante(s).

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise

Description : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise

Description : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année. -Liste de références de travaux exécutés au cours des 5 dernières années établie par le candidat ou attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : La méthode de notation et les sous-critères sont définis à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des travaux

Description : La méthode de notation est définie à l'article 8.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/04/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 22/04/2024 à 09:00

Lieu : TOULON

Informations complémentaires : L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : - un recours en référé précontractuel avant la signature du contrat, par application des articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine, BP 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Commune de Toulon

Numéro d'enregistrement : 21830137200015

Adresse postale : Avenue de la République

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : 0494363000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CA CCRA

Adresse postale : Place Felix BARET CS 80001 CEDEX 06

Ville : MARSEILLE

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1b7a9d9a-3d82-4c00-9de6-661beb65839d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/03/2024 à 08:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2024